

 CNPS Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	ENREGISTREMENT	REF : EN-GDAM-02
	LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES DES FEMMES EN COUCHES	Version : 01 Page : 1 / 1

JOUR DE RECEPTION : TOUS LES JEUDIS 08H – 11H30

Photocopie avec le cachet de l'accueil de la CNPS des documents suivants :

- **Certificat de 3^{ème} mois de grossesse ;**
- **Attestation de départ en congés de maternité ;**
- **Attestation ou certificat de reprise des congés de maternité ;**
- **Certificat d'accouchement.**

❖ **En cas de prolongation des congés de maternité pour cause de santé après l'accouchement**, joindre la prolongation et le rapport médical

❖ **En cas d'hospitalisation avant ou après l'accouchement**, joindre :

1 rapport d'hospitalisation ou 1 rapport médical

La facture détaillée et normalisée d'hospitalisation

Le détail de la pharmacie

Le reçu de paiement avec l'entête de la structure

❖ **En cas de césarienne**, joindre :

Le compte rendu opératoire ou le rapport médical

La facture détaillée de la césarienne plus le détail de la pharmacie et le reçu de paiement avec l'entête de la structure

❖ **En cas de consultation** joindre :

Les ordonnances accompagnées des tickets informatisés de caisse

Les échographies, les bulletins et les résultats ainsi que le reçu de paiement

Les analyses : bulletins plus les résultats et reçus de paiement avec l'entête de la structure.

Les reçus de paiement des consultations avec l'entête de la structure

**NB : TOUTES LES FACTURES DOIVENT ÊTRE NORMALISÉES
LES REÇUS SANS ENTÊTE DE LA STRUCTURE NE SONT PAS
RECEVABLES**